



Situation

Situé au RDC porte 28 de la rue hospitalière sous la verrière, entre les ascenseurs B et C, l'hôpital de jour de cancérologie est un nouvel espace pour la dispensation des chimiothérapies et des soins de support ambulatoires en oncologie. Il est ouvert depuis le 14 novembre 2016 et mutualise les équipes médicales et paramédicales des anciens HDJ d'oncologie médicale, d'oncologie digestive, d'onco-radiothérapie et d'onco-gériatrie, afin de créer un circuit patient unique qui permet d'améliorer la qualité et la sécurité des soins :

- L'harmonisation des pratiques médicales et paramédicales entre les 4 sites de dispensation de chimiothérapie
- Un positionnement géographique de toutes les spécialités à proximité de la pharmacie, du plateau technique de radiothérapie, de la Maison d'information en Santé de cancérologie, etc.
- Une flexibilité entre les capacités des différentes spécialités permettant une meilleure gestion des flux de patients
- Le développement de l'activité de chimiothérapie
- Le développement des compétences des équipes médicales et paramédicales
- Le développement du lien et de la coordination ville-hôpital.

Structure et locaux

L'hôpital de jour de cancérologie est une unité de gestion rattachée au pôle Cancérologie et spécialités.

En entrant, vous arrivez dans l'espace d'accueil qui comprend un guichet d'accueil et deux salles d'attente attenantes (avant et après traitement). Un espace est aussi réservé aux patients devant rester allongés.

L'HDJ a une capacité de **38 places** (28 fauteuils et 10 lits) qui permet tous les modes d'administration des traitements médicaux (oraux, intraveineux, intra-artériels, etc.)

Ces places sont réparties en 18 chambres : 6 chambres à 1 lit, 2 chambres à 2 lits, 2 chambres à 6 fauteuils, 1 chambre à 3 fauteuils, 3 chambres à 1 fauteuil et 3 chambres à 2 fauteuils, 1 chambre à 4 fauteuils.

Des **espaces de consultation** sont prévus pour garantir la confidentialité de vos échanges avec les différents acteurs de soins (consultations médicales, consultations paramédicales d'annonce et de suivi, consultations diététiques, consultations psychologiques, etc.)

Horaires d'ouverture

Nous vous accueillons sur place, les jours ouvrables, **du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30**. Des infirmières vous accueillent **par téléphone au 01 56 09 11 82** pour toute question d'ordre médical ou relative à la programmation de vos séances, les jours ouvrables, **du lundi au vendredi de 9h à 18h.**

Missions

Bénéficiant d'un plateau technique performant et d'une équipe pluridisciplinaire dédiée, l'hospitalisation de jour en cancérologie de l'HEGP remplit les principales missions suivantes:

- Bilan diagnostique et thérapeutique multidisciplinaires
- Administration et surveillance de chimiothérapie exclusive ou concomitante à une radiothérapie (alternative et/ou de relais à l'hospitalisation complète pour l'administration des thérapeutiques anticancéreuses)
- Traitement par curiethérapie gynécologique ou mammaire
- Réalisation des essais cliniques qui font partie des soins habituels des patients de cancérologie
- Éducation thérapeutique du patient
- Soins de support complexes et multiples non réalisables en consultation : transfusions, équilibre d'un traitement antalgique, ponctions d'ascite, etc.

Equipe médicale

Le **coordonnateur médical** de l'HDJ de cancérologie est le Dr Aziz ZAANAN.

Les **référents médicaux** de chaque spécialité sont :

- Pour l'Oncologie médicale : Dr Constance THIBAULT Pr Stéphane OUDARD
- Pour l'Oncologie digestive : Dr Bruno LANDI
 Pr Julien TAIEB
- Pour l'Onco-radiothérapie : Dr Antoine SMULEVICI Pr Catherine DURDUX
- Pour l'Onco-gériatrie : Dr Mathilde GISSELBRECHT

Chaque spécialité (oncologie médicale, oncologie digestive, onco-radiothérapie) dispose d'au moins un médecin compétent en cancérologie présent en HDJ de 8h30 à 17h30. Un onco-gériatre, présent en gériatrie au 8ème étage et un oncologue médical des soins oncologiques de support, présent au 4ème étage, se déplacent en HDJ si besoin.

Une astreinte médicale mutualisée assure la période de 17h30 à 19h30.

Professionnels transversaux

Différents professionnels interviennent régulièrement en HDJ selon les besoins :

- Psychologues et Psychiatres
- Médecins et infirmiers spécialistes de la douleur
- Diététicien(ne)s
- Assistantes sociales
- Infirmière bio esthétique et esthéticienne
- Equipe mobile de soins palliatifs
- Orthophonistes
- Stomathérapeutes
- Kinésithérapeutes

Parcours du patient

Consultation médicale

Lors de votre consultation médicale initiale, votre oncologue référent prescrit un traitement anticancéreux et/ou des soins de support.

Cette prescription informatique est automatiquement transmise à la cellule de régulation qui planifie votre traitement.

Programmation de votre traitement

Une infirmière de la cellule de régulation planifie votre traitement en respectant la date et la fréquence des séances de chimiothérapie choisies par le médecin. Elle planifie également un rendez-vous téléphonique à J-2 de chaque séance pour anticiper votre venue. L'infirmière vous appelle pour s'assurer de votre disponibilité.

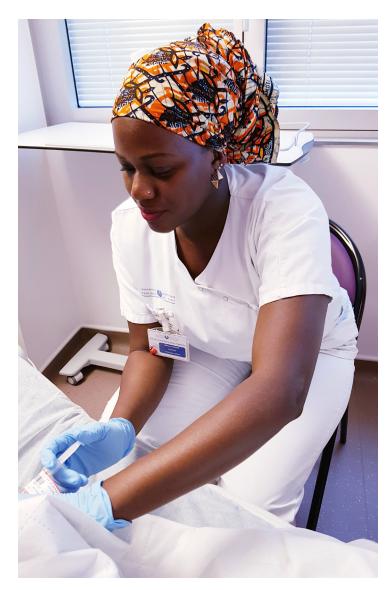
Equipe paramédicale

La cadre de santé est Emmanuelle CAUDRON DE COQUEREAUMONT.

Chaque jour, 8 **infirmiers** vous prodiguent les soins, 1 infirmier vous propose des consultations d'annonce et de suivi, 3 infirmiers assurent la permanence de la cellule de régulation pour la programmation de vos séances et l'accueil téléphonique.

Une équipe de 4 aides-soignants vous accueille, assure votre prise en charge administrative (dossier administratif, bons de transport, liste des prochains rdv, etc.), vous proposent repas et collation et assurent le bionettoyage de l'environnement.

Tous sont à votre disposition pour recueillir vos remarques et répondre à vos demandes.



Entretien téléphonique à J-2

Vous recevez un SMS qui vous indique la date et l'heure à laquelle une infirmière de l'HDJ va vous appeler pour un entretien téléphonique à J-2 de votre séance programmée. Cet entretien consiste à renseigner un questionnaire sur les toxicités éventuelles que vous rencontrez et à vérifier les données biologiques requises pour le traitement.

Il est important que vous vous soyez pesé juste avant cet appel.

L'ensemble de ces informations est ensuite transmis à l'équipe médicale et pharmaceutique qui confirmera ou non votre venue à J-1 : c'est ce que l'on appelle « donner le OK chimio ».

Cette organisation, avec anticipation de votre venue, permet d'éviter de vous convoquer inutilement.

Bilan sanguin dans un laboratoire de ville avant votre traitement

Vous devez avoir effectué votre bilan sanguin prescrit par votre oncologue référent avant de venir à votre séance de chimiothérapie.

Votre laboratoire doit faxer les résultats de votre bilan au 01 56 09 51 10 au plus tard la veille de votre séance à 12h.

Accueil le jour J

Un autre SMS vous est envoyé la veille de votre venue pour vous rappeler la date et l'heure de votre rendez-vous.

A votre arrivée, un aide-soignant vous accueille :

- Récupération de votre planche d'étiquette (ou impression pour la première fois)
- Vérification de votre identité et pose d'un bracelet d'identification dans un souci de sécurité des soins
- Vérification de la conformité des modalités de la prise en charge administrative de votre séance (pré-admission obligatoire avant toute hospitalisation)
- Recueil de votre besoin en bon de transport aller et/ou retour pour l'HDJ de cancérologie
- L'aide-soignant d'accueil vous indique votre place et vous pouvez vous installer.

Informatiquement, votre arrivée fait l'objet d'une information simultanée à tous les acteurs de votre prise en charge (infirmières, médecins, aides-soignants, pharmaciens, préparateurs de votre traitement, etc.). Chacun effectue alors le rôle qui lui est attribué.



Restauration

Un repas, adapté à votre régime alimentaire, vous est servi par un aide-soignant si vous êtes présent entre 12h et 13h. En dehors de ces horaires, une boisson chaude, des biscuits ou un dessert pourront vous être proposés si besoin et selon la disponibilité des stocks.

Pour des raisons de sécurité alimentaire, nous ne pouvons pas réchauffer de plats personnels dans le micro-onde de l'office alimentaire. La cafétéria de l'HEGP vous accueille au RDC, dans la rue hospitalière au niveau de l'ascenseur C.

Médiathèque

La médiathèque de l'HEGP vous accueille les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 12h à 18h.



Réponses à vos questions

Attente à l'installation

• Pourquoi un patient arrivé après moi est-il parfois pris en charge avant moi?

Tous les patients n'ont pas le même circuit de prise en charge à leur arrivée car cela dépend de la pathologie, du protocole de chimiothérapie, de l'état de santé le jour J, etc. L'équipe soignante a mis en place 3 différents circuits de traitement qui sont définis la veille de votre séance au moment du « OK chimio » :

Circuit vert:

Le jour J, l'infirmière peut vous administrer votre traitement sans examen médical préalable

Circuit orange:

Le jour J, vous devrez être vu par un médecin avant que l'infirmière puisse éventuellement vous administrer le traitement

Circuit rouge:

Le jour J, vous serez hospitalisé en lit en HDJ pour bénéficier d'une évaluation médicale.

Attribution des places

• Quels sont les critères d'attribution de ma place?

Votre place vous est attribuée par une infirmière de la cellule de régulation au moment de la programmation de votre traitement. Les critères d'attribution sont la date prescrite par le médecin, la durée du protocole de chimiothérapie et la nature des soins qui seront prodigués.

• Pourquoi les chambres sont-elles mixtes?

En HDJ, les chambres sont mixtes à partir du moment où les patients n'ont pas à se dévêtir au cours de leur séance.

• Puis-je demander une chambre individuelle?

Les chambres individuelles sont attribuées aux patients qui ont un motif médical indiqué par le médecin (soins spécifiques ou état de santé nécessitant une évaluation médicale spécifique) ou pour les protocoles de longue durée. Le principe de laïcité de l'hôpital public s'applique. C'est pourquoi il n'est pas possible de demander une chambre individuelle pour un motif religieux.

S'il reste des places en chambre individuelle et que tous les patients ont une place adaptée à leur prise en charge, celles-ci sont bien sûr à la disposition de tous.

Bon de transport

• Pourquoi l'aide-soignant d'accueil ne me transmet-il pas les bons de transports de tous mes rendez-vous à venir hors HDJ (scanner, consultation, etc.) ?

L'Assurance Maladie peut prendre en charge vos frais de transport si votre état de santé le justifie et sous certaines conditions. Le bon de transport est une prescription médicale soumise à des conditions définies par décret.

Nous sommes garants de ces conditions pour notre service uniquement.

Infirmières

• Pourquoi ne suis-je pas toujours pris en charge par la même infirmière ?
Pour pouvoir ouvrir l'HDJ de 8h30 à 19h30, les infirmières travaillent en 9h. Elles sont donc présentes 3 ou 4 jours par semaine.

Plan d'administration des traitements

 Pourquoi le plan d'administration de mes traitements ne m'est plus systématiquement remis?

L'HDJ de cancérologie cherche à atteindre l'objectif « HDJ zéro papier » dans un souci de développement durable et d'amélioration de la qualité. Les infirmiers sont tous munis d'un ordinateur leur permettant de vérifier la prescription médicale, de contrôler l'administration du traitement et de le tracer au plus près de vous. Si vous y tenez absolument, nous pourrons vous imprimer votre plan d'administration à la demande.



Hôpital européen Georges-Pompidou 20 rue Leblanc 75015 Paris

Standard : 01 56 09 20 00 N° de Tel : 01 56 09 57 82

Fax: 01 56 09 5110

MAISON D'INFORMATION EN SANTÉ EN CANCÉROLOGIE



Pour s'informer sur les maladies cancéreuses, leurs traitements, leurs problématiques et les solutions à y apporter.

N'hésitez pas à venir nous voir et nous proposer les thèmes que vous souhaiteriez aborder et qui vous tiennent à coeur!



Hôpital européen Georges-Pompidou



Ce livret a été conçu pour faciliter votre séjour

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions notamment en remplissant le questionnaire de satisfaction lors de votre sortie et en le remettant à l'équipe soignante.